

Audit :
Enième réorganisation de notre organisation de travail à effectifs constants
OU

COMMENT APPRENDRE A TRAVAILLER MIEUX ET DIFFEREMENT POUR SUPPLEER AU MANQUE DE MOYEN

Historique :

Cet audit est une des principales réponses au mouvement social de l'été 2018 qui demandait des moyens humains et techniques dans le secteur social et médico social.

Depuis juillet 2018, à part du saupoudrage pour répondre aux interpellations des agents, aucune réponse concrète si ce n'est « il est nécessaire d'attendre le rendu de l'audit ». Les manques de moyens, l'impossibilité de tenir nos missions de service public a amené les agents à poursuivre leur mobilisation par un mouvement social en juillet 2019...

Aux agents fatigués physiquement et moralement dans un contexte de « chute libre d'un secteur social en pleine marchandisation », notre collectivité répond par une nouvelle réorganisation. Nous avons eu le RIS (avec aucun bilan...), l'administration va vous proposer à nouveau des groupes de travail afin de repenser l'organisation de travail et de nos métiers. Il a été dit lors du rendu « il va nous falloir bouger les lignes de nos métiers et décider jusqu'où nous pourrons aller... »

L'audit a retenu 6 « chantiers » et a émis des propositions, des pistes de travail. Dès septembre, les agents seront informés des conclusions de l'audit et courant automne il sera fait état des choix et positions qui auront été retenues dans le cadre de la réorganisation à venir.

PMI

Recentrer la PMI sur la prévention médico sociale

- Face à la pénurie de médecins : décharger les médecins de l'encadrement afin qu'ils se concentrent sur les consultations et bilans de santé dans les écoles.
- Positionner sur chaque territoire des cadres de santé pour effectuer l'encadrements des équipes.
- Optimiser « l'accueil petite enfance » avec mise en place d'un secrétariat petite enfance.
- Réinterroger la place des puéricultrices dans les évaluations d'informations préoccupantes.

POUR LA CGT : BIEN SUR A MOYENS CONTANTS IL Y A UN GROS RISQUE DE MANQUER DE PERSONNELS EFFECTUANT DES ACCOMPAGNEMENTS DE TERRAIN

ASE

- Renforcer le service Orientation Accueil (mettre en place une commission de régulation de l'offre).
- Favoriser l'accueil familial : organiser des campagnes de communications pour mieux recruter, valoriser et améliorer les conditions de travail des assistants familiaux.
- Réorganiser le travail en lien autour des demandes d'agrément.
- Mise en place du PPE (retard de 10 ans sur la loi).

POUR LA CGT : TOUS CES CHANGEMENTS NE REpondront PAS PLEINEMENT AUX BESOINS ACTUELS SURTOUT A MOYEN CONSTANT.

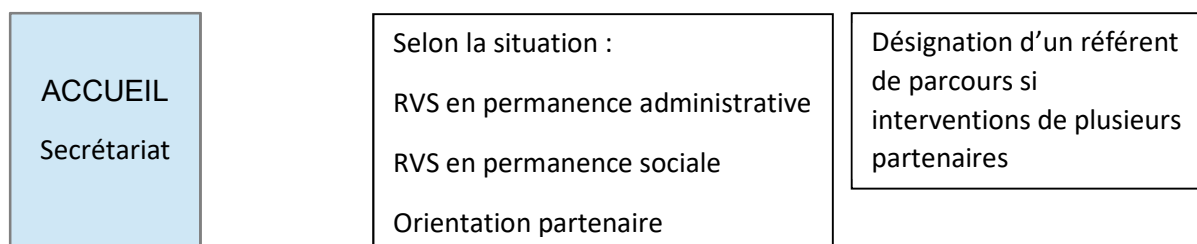
PA PH

- Création d'un guichet d'accueil intégré sur les territoires (CMS).
- Mutualisation de l'évaluation sociale avec SST (déconcentrer les accompagnements moins complexes et intégrer la sphère Autonomie dans les parcours sociaux et médicaux-sociaux).

ET BIEN SUR A MOYENS CONSTANTS.

Service Social Territorial

- Homogénéiser et rationaliser les réponses sur les territoires.
- Améliorer les liens avec ASE afin de mieux travailler les problématiques sociales....
- Désignation d'un référent de parcours si interventions de plusieurs professionnels...
- Créer un projet individualisé de l'accompagnement social.
- Réorganiser l'accueil des CMS :



- Pour les situations plus complexes il faudra désigner un référent de parcours et mettre en place avec l'utilisateur un projet individualisé en s'appuyant sur ses ressources et les partenaires sociaux.

POUR LA CGT : RENCONTRER UN TRAVAILLEUR SOCIAL VA ETRE LE PARCOURS DU COMBATTANT ...

A MOYEN CONSTANT IL SERA TRES DIFFICILE DE TENIR TOUTES CES PISTES POURTANT LE PRESIDENT ET LA DGS ASSURENT QUE LES TRAVAILLEURS SOCIAUX VONT POUVOIR RENCONTRER PLUS DE PUBLIC !!!

Informations Préoccupantes

- Les IP sont en augmentation.
- Instituer un cadre de travail qui permettrait de travailler hors IP (c'est-à-dire avant tout requalifier à leur arrivée les IP afin de les travailler dans le cadre d'un accompagnement avant de les traiter comme IP).
- Mettre en place des équipes spécialisées territorialisées qui s'appuieraient sur des experts internes (puéricultrices, TS, etc...).
- Renforcer le pilotage de la cellule Enfance en Danger.

BIENSUR A MOYENS CONSTANTS.....

Pilotage

- Définir des indicateurs plus qualitatifs que quantitatifs ou comment imposés de faire plus avec le même budget.
- Revoir les indicatifs par exemple du SAPMN afin de réduire les mesures.

POUR LA CGT CELA NE RESOUDRA RIEN SI CE N'EST QUE GERER LA MISERE !!!

Quel devenir du service insertion ????

L'assemblée départementale se positionnera en octobre après établissement du budget établi durant l'été par le cabinet d'audit (moyens humain et techniques).

Nous sommes convaincus qu'une réorganisation importante va encore déstabiliser pendant à minima une année le secteur social et Médico-social de ce département sans attribuer de moyens supplémentaires il n'y aura aucune amélioration sur la réponse aux usagers et l'amélioration des conditions de travail.

En ce qui concerne des moyens supplémentaires, il n'y en aura pas !

Et si d'aventure, on vous parle des futurs postes obtenus dans le mouvement social de 2019, ne tombez pas dans le piège les postes annoncés dans le courrier de la DGS ne devaient correspondre qu'à la couverture des postes vacants actuels (départ à la retraite, maladies etc). D'ailleurs, la CGT demande une meilleure lisibilité car nous craignons fort qu'une partie des postes soient engloutis à cette réorganisation !